Armage
Mulsanne
Ruaudin
Coulaines
Yvré l'évêque

2024 - 2025

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DJANGO REINHARDT

Musique - Danse - Théâtre

eea Django Reinhardt

Un établissement d'enseignement artistique

sur 5 communes

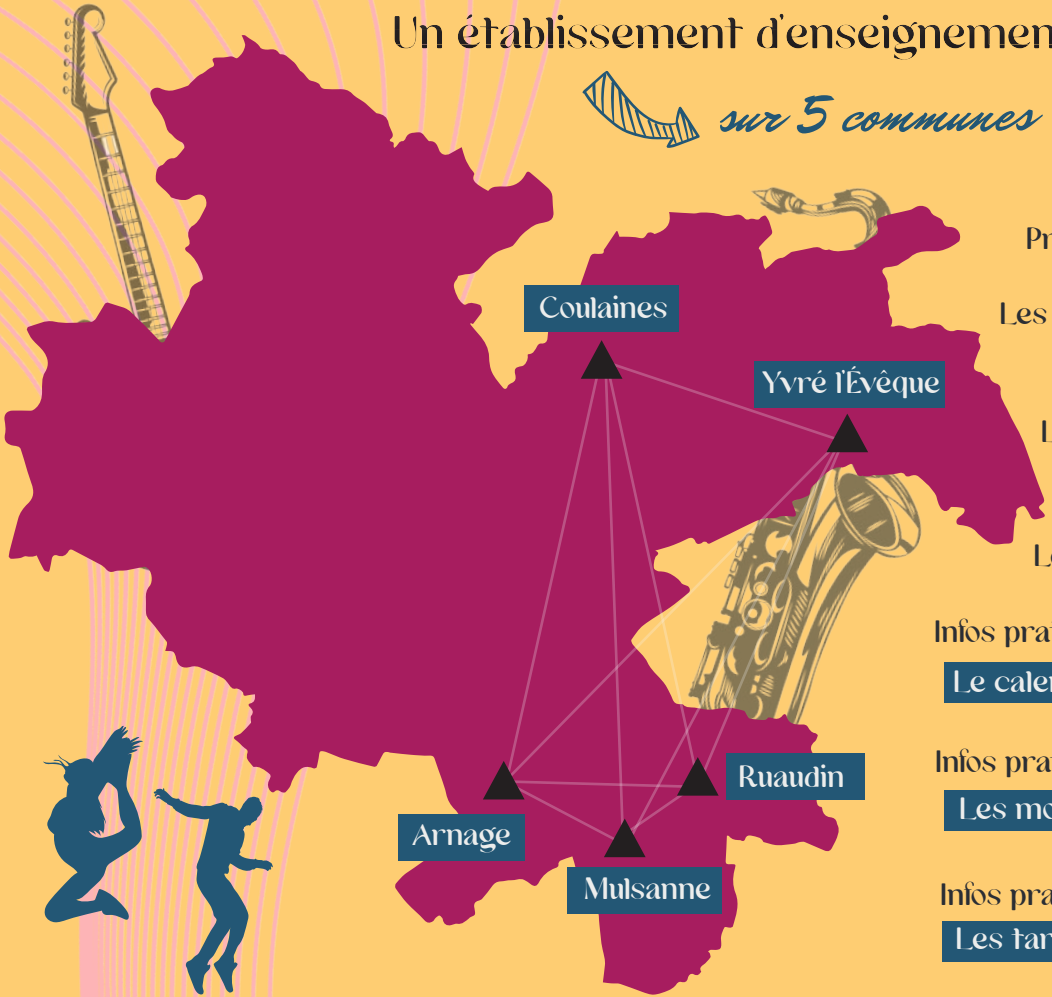

Sommaire

Présentation _____ page 4-5

Les enseignements _____ page 6
La musique

Les enseignements ____ page 7
La danse et le théâtre

Les lieux de cours _____ page 8

Infos pratiques _____ page 9
Le calendrier des inscriptions

Infos pratiques _____ page 10
Les modalités d'inscription

Infos pratiques _____ page 11
Les tarifs 2024 - 2025

Édito

2024 – 2025

Christian Vernet,
Président de l'EEA
Django Reinhardt

Une nouvelle saison s'amorce pour notre Établissement, fort de ses 570 élèves jeunes et moins jeunes. Il nous faut, grâce à la compétence et à l'implication des professeurs continuer à enseigner musique, danse, théâtre et chant et je les en remercie.

La musique, comme on s'accorde à le dire, serait intraduisible par les mots, pourtant, la verbalisation de l'élève, sa capacité à expliciter des goûts et des choix musicaux, sont des compétences qui doivent être développées au même titre que ses acquisitions techniques.

« *La musique est la langue des émotions* » comme le disait Emmanuel Kant.

En effet, la musique, qu'elle soit à l'école ou dans notre Établissement ne se réduit pas à ces quelques concerts de flûte à bec plus ou moins dissonants qui hantent l'imaginaire collectif. Non, il s'agit d'une image d'Epinal qui appartient définitivement au passé. Aujourd'hui, grâce à l'engagement des enseignants, tous petits et grands, apprennent à écouter, acquièrent des repères culturels et s'initient à la pratique d'un instrument. « *La musique commence là ou s'arrête le pouvoir des mots* » nous dirait Richard Wagner.

Mais n'oublions pas les autres disciplines de l'EEA, la danse et le théâtre qui sont l'expression artistique du corps et le chant à travers la chorale qui sait tout autant ravir nos oreilles.

Si pour nos professeurs, c'est un métier, si elles sont un loisir pour d'autres, ces disciplines peuvent être pour tous une formidable source d'émotion, de plaisir et de joie. Il nous appartient donc d'aider ensemble les jeunes générations à en prendre conscience.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année dans vos domaines respectifs et vous laisse cette réflexion « *les obstacles ne sont pas des limites mais des étapes à franchir pour atteindre le but* », Charles de Gaulle.

PRÉSENTATION

UNE OFFRE ARTISTIQUE POUR TOUS

UNE PRATIQUE ÉPANOUIE
DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THÉÂTRE

L'Établissement d'Enseignement Artistique Django Reinhardt est un service public ayant pour vocation l'accès à la culture pour tous, en proposant des pratiques artistiques qualitatives, dans trois domaines : la musique, la danse et le théâtre.

Cet établissement est géré par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Il regroupe les communes d'Arnage, Mulsanne, Ruaudin, Coulaines et Yvré l'Évêque.

+ 570	élèves (de 4 à 84 ans)
23	enseignants
2	administratifs
13	disciplines instrumentales individuelles
18	disciplines collectives (musique, danse, théâtre)
9	lieux d'enseignements
230	heures de cours environ par semaine
+ 30	projets par an

L'EEA est actuellement présidé par Christian Vernet, 1er adjoint en charge des finances de Ruaudin.

La structure fait également parti du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA), piloté par le Conseil Départemental de la Sarthe.

POURQUOI DJANGO REINHARDT ?

C'est le résultat d'une enquête menée en 2013 auprès des habitants, façonnant la nouvelle identité de l'EEA. Grand guitariste des années 30, son parcours permet de montrer que les enseignements artistiques doivent être accessibles au plus grand nombre.

LES MISSIONS ESSENTIELLES

- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Dispenser des enseignements artistiques spécialisés de qualité
- Développer et accompagner les pratiques artistiques amateurs
- Instaurer une politique tarifaire adaptée
- Valoriser la pratique musicale par des actions à l'échelle locale
- Participer à l'animation des communes adhérentes
- Rendre les élèves autonomes, acteurs et citoyens

LES ACTIONS EN PARALLÈLE

- Stages avec des professionnels
- Programmation de concerts, spectacles et auditions
- Accueil de groupes constitués
- Participation à des échanges internationnaux

Tout au long de l'année, l'EEA intervient auprès de la **petite enfance** mais aussi des scolaires.

Une équipe de musiciens intervenants mène des projets avec les **écoles élémentaires et maternelles du SIVU**. Ils interviennent également sur les **Temps d'Activités Périscolaires.**

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE C'EST :

9 écoles élémentaires

4 communes

+ 37 heures d'intervention par semaine

+ 1300 élèves concernés

Écoles Gérard Philippe et Auguste Renoir à **Arnage**.
Écoles Paul Cézanne et Flora Tristan à **Mulsanne**.
Écoles Molière, Georges Braque et Albert Camus à **Coulaines**.
Écoles Condorcet et Saint-Joseph à **Yvré l'Évêque.**

LA MUSIQUE

PRÊT D'INSTRUMENTS

L'EEA met à disposition des élèves différents instruments selon les disponibilités du parc instrumental.
La location est soumise à une convention établie sur la saison pour un **montant annuel de 82 euros** et une caution à hauteur de 80% du coût d'achat.

LA DÉCOUVERTE MUSICALE

ÉVEIL MUSICAL (MS/GS/CP)
Atelier de découverte et de sensibilisation pour permettre une approche sensorielle du monde musical par des jeux, du rythme, de l'écoute...

ATELIER DÉCOUVERTE (6/7 ANS)
Permet aux enfants de découvrir 3 instruments au choix dans l'année (1 par trimestre) en vue de choisir l'instrument pour lequel l'enfant va s'investir dans son parcours d'apprentissage musical.

ATELIER PERCUSSIONS (6 À 8 ANS)
Permet l'acquisition du rythme, de l'expression, du partage et de la concentration.

LA FORMATION MUSICALE

À PARTIR DU CE1
Cette discipline collective permet d'acquérir des codes musicaux (clés, rythmes, notes). Basée sur l'écoute et le chant, elle est indispensable au développement de l'apprentissage musical. Obligatoire jusqu'à la validation du cycle 1

LA PRATIQUE INSTRUMENTALE

À PARTIR DU CE1
Violon, violoncelle, alto, contrebasse, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, piano, guitare classique, guitare électrique et guitare basse *(à partir de 11 ans)*, guitare folk, percussions, batterie, chant et technique vocale.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre d'harmonie, ensemble vocal adulte « Mille Accords », orchestre à cordes (cordelettes et Viva Corda), atelier chant, atelier musiques actuelles, atelier musiques de chambre, ensemble percussions et combo-jazz.

LA DANSE

- **ÉVEIL DANSE** (4 À 6 ANS)
- **INITIATION DANSE** (6 À 8 ANS)
- **DANSE CONTEMPORAINE**
- **DANSE CLASSIQUE** (À PARTIR DE 2 ANS DE PRATIQUE)
- **DANSE MODERN'JAZZ**
- **ZUMBA** (À PARTIR DE 16 ANS)
- **DANSE DE SALON**

Cours collectifs permettant d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé et l'aspect stylistique d'une discipline. En fin de saison un spectacle ou portes ouvertes sont organisés afin de présenter le travail réalisé.

Nos cours de danse sont dispensés sur les communes d'Arnage (contemporaine et classique), Coulaines (contemporaine), Mulsanne (modern'jazz et zumba) et Ruaudin (modern'jazz et danse de salon). L'éveil et l'initiation sont enseignés sur les quatre sites.

LE THÉÂTRE

- **ATELIER ENFANT** (PRIMAIRE)
- **ATELIER ADO** (COLLÈGE)
- **ATELIER ADULTE**

Les cours de théâtre sont dispensés sur le site d'Arnage.

Basé sur la découverte, la transmission et l'interprétation, le parcours théâtre a pour objectif de développer la créativité des élèves au travers des ateliers, des participations à des projets de création et des représentations publiques en fin d'année.

Au sein de l'Établissement d'Enseignement Artistique Django Reinhardt, le théâtre est enseigné sous forme de cours collectifs, en fonction du niveau et de l'âge des élèves.

LES LIEUX DE COURS

ARNAGE

MUSIQUE
ESPACE CULTUREL L'ÉOLIENNE
67 RUE DES COLLÈGES

DANSE
GYMNASE FRISON ROCHE
ALLÉE DES BORDS DE SARTHE

THÉÂTRE
SALLE POLYVALENTE LA GAUTRIE
RUE DES MARRONNIERS

MULSANNE

MUSIQUE - DANSE
ESPACE SIMONE SIGNORET
AVENUE DE BONEN

RUAUDIN

MUSIQUE
ESPACE CULTUREL L. DE VINCI
RUE DES NARCISSES

DANSE
SALLE POLYVALENTE
RUE DES SPORTS

COULAINES

MUSIQUE
SITE VICTOR HUGO
RUE DE VIENNE

DANSE
L'HERBERIE
6 BIS BOULEVARD SAINT-MICHEL

YVRÉ-L'ÉVÊQUE

MUSIQUE
LA PLÉIADE - MAISON POUR TOUS
43 RUE DE PARENCE

INFOS PRATIQUES

LE CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

À noter dans vos agendas !

Présent sur les forums des associations :

à Arnage le
SAMEDI 31 AOÛT

à Ruaudin le
VENDREDI 6 SEPTEMBRE

à Yvré l'Évêque le
VENDREDI 6 SEPTEMBRE

à Mulsanne le
SAMEDI 7 SEPTEMBRE

EN JUIN

Début des réinscriptions pour l'année 2024-2025.
La clôture des réinscriptions est fixée au 28 juin. Passée cette date, les anciens élèves ne seront plus prioritaires, et pourront se réinscrire dans la limite des places disponibles durant les périodes d'inscriptions.
Pour être acceptés, les élèves doivent être à jour des cotisations antérieures.

DÉBUT JUILLET ET FIN AOÛT

Début des inscriptions des nouveaux élèves pour l'année 2024-2025. Les élèves sont admis par ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles. La priorité étant donnée aux enfants des communes adhérentes. Les élèves extérieurs aux communes adhérentes sont admis dans la limite des places disponibles.

DÉBUT SEPTEMBRE

Du 09 au 13 septembre, les enseignants prendront contact directement avec les élèves admis à l'EEA Django Reinhardt afin de fixer le créneau horaire du cours individuel pour la pratique instrumentale, par mail ou par téléphone. **Le début des cours est fixé au lundi 16 septembre 2024.**

Des dossiers d'inscriptions seront disponibles sur le site internet de l'EEA Django Reinhardt et sur les sites internet des communes adhérentes

RÉINSCRIPTIONS	INSCRIPTIONS	INSCRIPTIONS	DÉBUT DES COURS
DU 18 JUIN AU 28 JUIN	DU 2 AU 5 JUILLET	DU 31 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE	16 SEPTEMBRE

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Flashez le QR code pour vous rendre sur l'extranet !

Vous pouvez vous inscrire soit :

- En ligne **via l'extranet**
- En téléchargeant le dossier d'inscription sur le site internet et nous l'envoyer **par mail ou par voie postale**
- **En présentiel aux horaires d'ouverture du secrétariat**

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Permanence le SAMEDI 22 JUIN 2024 sur RDV (réinscriptions)
à Coulaines de 10h à 12h30 et à Arnage de 14h à 17h

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Avis d'imposition 2023 sur revenus déclarés en 2022 (les 4 pages)
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation d'assurance de responsabilité civile ou extra-scolaire
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Certificat médical (pour la pratique de la danse et la zumba, de moins de 3 mois)
- 1 chèque de 10€ pour les frais d'adhésion (non remboursable) à l'ordre du Trésor Public

Nous acceptons également les chèques vacances, les Bons Temps Libre CAF, MSA, les chèques collèges 72 *(dans la limite de 36€)*, le PASS Culture Sport Lycée, les coupons sports *(danse et zumba uniquement)* et le PASS Loisirs Coulaines.

RÈGLEMENTS

Cotisations annuelles payables :

- En 1 ou 3 fois par chèque bancaire ou espèces
- En 3 ou 8 fois par prélèvement bancaire

Un 1er versement est demandé à l'inscription par chèque bancaire ou espèces

Les droits d'inscriptions sont calculés en fonction du lieu de résidence, du quotient familial et des activités choisies.

Calcul quotient familial :

$$\frac{\text{Revenu Brut Global}}{12 \times \text{Nombre part fiscal}}$$

Nous ne prenons pas en compte le quotient CAF

*LMM : Le Mans Métropole / HLMM : Hors Le Mans Métropole

POUR LES RESSORTISSANTS DU SIVU

Les tarifs s'échelonnent sur 6 tranches suivant le quotient familial, contacter le secrétariat pour plus de précisions.

MUSIQUE

		LMM*	HLMM
TAIRF 1 - Cours collectifs *Eveil musical, formation musicale, chorale enfants, atelier chant, orchestres (harmonie, viva corda, cordelettes) atelier percussions et atelier découverte*	De 57€ à 112€	154€	159€
TARIF 2 - Ateliers *Musiques actuelles, musique de chambre, combo-jazz, ensemble de percussions*	De 57€ à 195€	237€	340€
TARIF 3 - Instrument seul + pratiques collectives : *Enfant hors cursus 30' (ayant validé le C1 de formation musicale) ou C2 instrumental*	De 92€ à 372€	538€	897€
TARIF 4 - ENFANT Instrument + formation musicale et pratiques collectives			
1 enfant à 20', binôme à 40' ou 1h à 3 élèves	De 107€ à 383€	653€	913€
Cycle 1 (2e à 4e année) à 30'	De 152€ à 541€	747€	950€
Inscription antérieure à 2021/2022	De 117€ à 409€	693€	950€
TARIF 5 - Instrument ADULTES (et pratiques collectives) *cours 30'*	De 226€ à 832€	938€	989€
TARIF 6 - Chorale adulte	De 91€ à 169€	192€	200€

DANSE

		LMM* & HLMM
Éveil	De 105€ à 190€	De 128€ à 214€
Initiation	De 131€ à 213€	De 153€ à 241€
Classique, contemporain, modern'jazz *8 - 11 ans*	De 131€ à 213€	De 153€ à 241€
Classique, contemporain, modern'jazz *12 ans et +*	De 135€ à 213€	De 157€ à 235€
Zumba	De 75€ à 176€	De 137€ à 214€
Danse de salon	De 106€ à 121€	De 111€ à 129€

THÉÂTRE

		LMM* & HLMM
Éveil	De 111€ à 188€	De 134€ à 210€
Initiation	De 131€ à 219€	De 153€ à 242€
Cycle 1	De 150€ à 250€	De 172€ à 272€
Adultes	De 173€ à 286€	De 196€ à 308€

Abbatement 5%
- Pour l'inscription à 2 modules
- Pour l'inscription de 2 membres d'un même foyer

Abbatement 50%
Pour la pratique d'un deuxième instrument

Majoration cycle 2 instrumental
48 € SIVU
78 € LMM / Sarthe

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DJANGO REINHARDT

SECRÉTARIAT
67 rue des collèges, 72230 Arnage
02 43 21 44 55

HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Jeudi : 14h - 19h *(18h hors périodes scolaires)*
Vendredi : 14h - 17h

contact@eeadr.fr
https://www.eeadr.fr/

SE TENIR INFORMÉ

Pour connaître l'actualité de l'EEA Django Reinhardt, n'hésitez pas à nous rejoindre sur facebook ou sur instagram, à visiter notre page youtube ou à vous abonner à la newsletter sur notre site internet.

Conception - rédaction : EEA Django Reinhardt - Illustrations : EEADR et Freepik.com - Impression : Compo 72. Ne pas jeter sur la voie publique